

Un technicien bâtiment - Domaines d'intervention : Clos couvert (H/F)

Rattaché à la direction du Patrimoine bâti, sous la responsabilité hiérarchique du Responsable du service Exploitation des bâtiments, le technicien bâtiment assure le suivi des opérations d'entretien, de maintenance préventive, et des travaux nécessaires au maintien en état et à la pérennisation des installations et équipements principalement dans les domaines suivants : Gros œuvre, couverture
Il intervient également dans la définition, la mise en œuvre et le suivi opérationnel des travaux de rénovation ou amélioration des installations de son domaine d'intervention.

GRADE MINIMAL : Agent de maîtrise

GRADE MAXIMAL : Technicien principal 1ère classe

RESIDENCE ADMINISTRATIVE : Bar-le-Duc

MISSIONS & ACTIVITÉS PRINCIPALES

1- Piloter les opérations de maintenance préventive des installations et/ou équipements de son domaine d'intervention principalement

- Elaborer des contrats ou marchés publics de maintenance préventive
- Lancer, suivre et contrôler l'exécution des prestations liées aux contrats ou marchés publics de maintenance préventive
- Organiser, suivre et contrôler les contrôles réglementaires à effectuer sur les installations et/ou équipement
- Organiser, suivre et contrôler les corrections d'anomalies suite aux contrôles réglementaires.

2- Etablir des études et déterminer des travaux de rénovation des installations et/ou équipements principalement dans son domaine d'intervention et éventuellement, de travaux d'aménagement intérieur

- Etablir un diagnostic visant à vérifier l'opportunité des besoins et proposer des solutions
- Déterminer les travaux à conduire, engager les procédures administratives en découlant, rédiger les marchés correspondants.
- Suivre et contrôler l'exécution de ces travaux jusqu'au terme de l'année de parfait achèvement.
- Communiquer avec l'usager.

3- Garantir le fonctionnement des installations et équipements et assurer la sécurité des bâtiments et des occupants

- Assurer la prise en charge des demandes des occupants et assurer la résolution des incidents et des dépannages sur les sites de la collectivité.
- Etablir, en fonction de leur degré d'urgence, une hiérarchisation des priorités des demandes recensées.
- Diagnostiquer et lancer les actions correctives en interne ou auprès des prestataires externes, en assurer le suivi de l'exécution jusqu'à résolution.
- Participer au dispositif d'astreinte des bâtiments : faire réaliser les interventions d'urgence nécessaires pour corriger les défauts de fonctionnement des équipements.

4- Contribuer à la connaissance du patrimoine bâti

- Réaliser des inventaires, recensements, audits et diagnostics des installations et/ou équipements de son domaine d'intervention.
- Mettre à jour l'inventaire de ces installations et/ou équipements.
- Contribuer à la mise en place de plan de maintenance.
- Tenir à jour le plan de maintenance des installations et/ou équipements de son domaine d'intervention.

5- Réaliser ou participer à différentes missions transversales du service

- Contribuer à la programmation des travaux et à la politique patrimoniale de la collectivité.
- Proposer des améliorations et/ou corrections nécessaires au bon fonctionnement du service et/ou en fonction de l'évolution des missions.
- Apporter une expertise, un appui ou un conseil technique en lien avec le domaine d'intervention.
- Assurer une veille technique, normative et réglementaire dans les domaines du bâtiment, de la sécurité et de l'accessibilité.

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES

Connaissances professionnelles : Techniques et pathologie bâtimentaires, Environnement réglementaire des bâtiments publics, Code et procédures des marchés publics, Expertise technique en matière de construction, d'aménagement et d'entretien des bâtiments, Fonctionnement des collectivités territoriales, Maîtrise de la législation en matière de prévention des risques et accessibilité des établissements recevant du public, Législation et réglementation de l'urbanisme

Compétences professionnelles : Capacité d'analyse, initiative, d'organisation, à travailler dans l'urgence et en équipe, Ingénierie du bâtiment, Logiciel de DAO

Affitudes professionnelles : Adaptation, Communiquer et négocier dans le cadre d'un travail d'équipe et en relation directe avec des interlocuteurs extérieurs divers (autres services, administrations ou collectivités et entrepreneurs), Disponibilité, Esprit d'innovation et d'ouverture aux technologies innovantes, Qualités rédactionnelles, Qualités relationnelles, Rigueur

CONDITIONS SPÉCIFIQUES : Permis B, Déplacements fréquents, Astreintes bâtiments par roulement 1 semaine/4 en coordination au sein de l'équipe, Assurer le relais entre techniciens. Pour les agents non titulaires, obligation d'être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (BAC, BP...).

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative ou attestation de réussite au concours) **avant le 05/02/2021**, à:

Monsieur le Président du Conseil départemental
Département de la Meuse - Direction des Ressources Humaines
BP 50 514
55012 BAR LE DUC CEDEX
drh@meuse.fr

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Mme Nathalie LEGROS au 03.29.45.78.04